

GROUPE EUROPE DE L'EST

Chère amie, cher ami,

Lors de notre **98^{ème} rendez-vous, lundi 4 juin 2018, chez Jenny**, nous aborderons :

Internet en Russie : une régulation coercitive en invention par **Françoise Daucé**

Au tournant des années 2000, le renforcement du pouvoir russe coïncide avec le développement d'un internet d'abord libre puis de plus en plus étroitement régulé par l'administration. Cette régulation est complexe et évolutive, les technologies du net et les dispositifs de contrôle s'ajustant en permanence. Le contrôle met en jeu des outils techniques complexes, des dispositions juridiques changeantes et divers acteurs, publics et privés, de la surveillance. Depuis le blocage des sites d'information alternatifs en 2013 jusqu'à la tentative de blocage de Telegram en 2018, une palette de mesures illustre cet encadrement en invention qui concerne la Russie mais aussi les acteurs internationaux d'internet.

Travaillant depuis plusieurs années en sociologie politique sur les relations entre l'Etat et la société en Russie, Françoise Daucé est maintenant engagée dans un projet de recherche collectif sur les nouveaux résistants du net en Russie (projet est financé par l'Agence nationale de la recherche pour la période 2018-2021).

L'affaire Yukos par **Maître Alexandre Malan**

En juillet 2014, trois sentences étaient rendues par un tribunal arbitral constitué sous l'égide de la Cour Permanente d'Arbitrage de La Haye condamnant la Fédération de Russie à payer à diverses sociétés plus de 50 Milliards €, dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire Yukos". Suite à cette condamnation, les sociétés en cause ont cherché à obtenir l'exécution de cette sentence sur des actifs russes, notamment en France, dans un contexte qui, au départ juridique, est rapidement devenu politique.

Avocat au barreau de Paris et associé du cabinet BELOT MALAN & Associés, Maître Alexandre Malan, qui a été impliqué dans ce dossier en tant que conseil d'une des parties russes, nous expliquera les enjeux de cette affaire, en particulier sur son volet français.

Les horaires sont :

- **18h45 : début de l'apéritif**

- **19h15 : début du dîner**

Chez Jenny, 39 boulevard du Temple, 75003 Paris (Métro République) - Tél. : 01 44 54 39 00

Pour ceux d'entre vous qui sont à l'étranger – et dont l'expérience nous est précieuse – mais aussi pour permettre à tous de s'organiser, voici la dernière date de réunion de l'année :

lundi 3 décembre

Vous le savez, le « Groupe Europe de l'Est » créé sur LinkedIn est à votre disposition pour faciliter l'échange d'informations entre vous. Nous vous invitons à nous y rejoindre en utilisant le lien ci-dessous :

www.linkedin.com/groups?mostPopular=&gid=3861371&trk=myg_ugrp_ovr

Nous vous rappelons que le Groupe est aussi le vôtre : si vous avez des suggestions à apporter pour une meilleure efficacité, une meilleure communication, elles sont les bienvenues.

INSCRIPTIONS

Règlement par **chèque libellé à l'ordre de ESCP Europe Alumni**

Envoyé à : **Vitex – 3 rue Erlanger – 75016 Paris**

NOM : _____ Prénom : _____

Promotion / Formation : _____

Société : _____ Fonction : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Pays sur lesquels vous travaillez : _____

Assistera : _____ n'assistera pas : _____ à la réunion du 4 juin 2018

Ci-joint un chèque de 50,00 € x = €

Nota : 45,00 € pour les Anciens ESCP-Europe, HEC/ISA et X à jour de leur cotisation

Pour éviter les problèmes d'intendance, qui ont des conséquences sur l'organisation et le coût de nos réunions, nous avons besoin de votre aide. Nous vous demandons :

- de faire parvenir votre chèque à Vitex au plus tard **jeudi 20 septembre 2018**
- d'avertir **Thierry Breuillac au plus tard jeudi 20 septembre 2018 à 12h00** d'une absence imprévue, **faute de quoi, nous devons vous réclamer le prix du dîner**. En effet, c'est à ce moment que nous indiquons à *Jenny* le nombre minimum de couverts pour la facturation. Des absences imprévues peuvent nous amener à devoir payer plus que ce nous avons encaissé. Malheureusement, le cas s'est déjà produit. Nous ne pouvons pas nous permettre de le voir se reproduire.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre participation active à ces réunions.

Thierry Breuillac

E-mail: thierry.breuillac@wanadoo.fr

Tél : 06 08 55 37 64